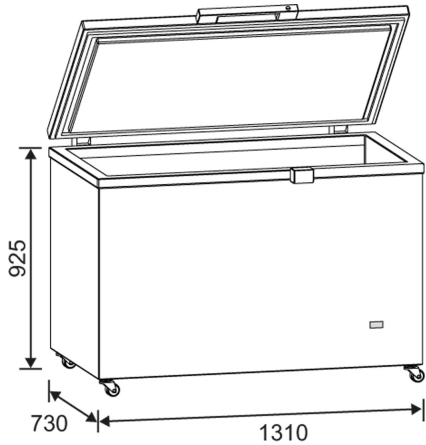




Couleur: **Blanc**
Panneau: **MINI**

- Congélateur coffre en tôle d'acier plastifiée blanche à l'intérieur et à l'extérieur.
- 4 pieds, fixes, en matière plastique.
- Couvercle à charnière isolé (avec charnières contrebalancées), réalisé avec le même matériau et isolation que le reste de la structure, contre-couvercle interne en matière plastique blanche non toxique. Joint périmétrique, type magnétique. Verrouillage à clé.
- Groupe frigorifique dans la partie inférieure droite de la structure et avec groupe de condensation composé d'un compresseur hermétique et d'un condensateur à ailettes de type ventilé. Les tuyaux d'évaporation sont insérés à l'intérieur du matériau isolant de toutes les parois de la chambre de stockage.
- Panneau de contrôle rétroéclairé à LED
- Alarmes sonores et visuelles

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES	
Code produit	BDD200
Température	-40°C / -60°C
Type de réfrigération	Statique
Type de dégivrage	Manuel
Gaz réfrigérant	HC MIX
Classe climatique	+16°C / +32°C (N)
Capacité brute (litres)	340
Capacité nette (litres)	320

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Dimensions extérieures (L x P x H mm)	1310 x 730 x 925
---------------------------------------	------------------

DONNÉES ÉLECTRIQUES

Alimentation (V/ph/Hz)	220-230/1/50
Prise d'alimentation	Type F
Consommation d'énergie (kWh/24h)	5,2

CARACTÉRISTIQUES STRUCTURELLES

Structure	Coffre
Couvercle contrebalancé	Oui
Joint de porte chauffant	Oui

PANNEAU DE CONFIGURATION

Type d'affichage	LED
Type de sonde	Nr. 1 NTC
Signalisation d'alarme	Acoustique et visuel
Indications d'alarme	Texte formulaire / codes
Alarme température haute/basse réglable	Oui
Alarme défaut sonde	Oui
Calibration	Oui

ACCESSOIRES

Panier
Rouleaux unidirectionnels Ø 20 mm
Voltage 230V/1ph/60Hz
Fiche électrique de type G

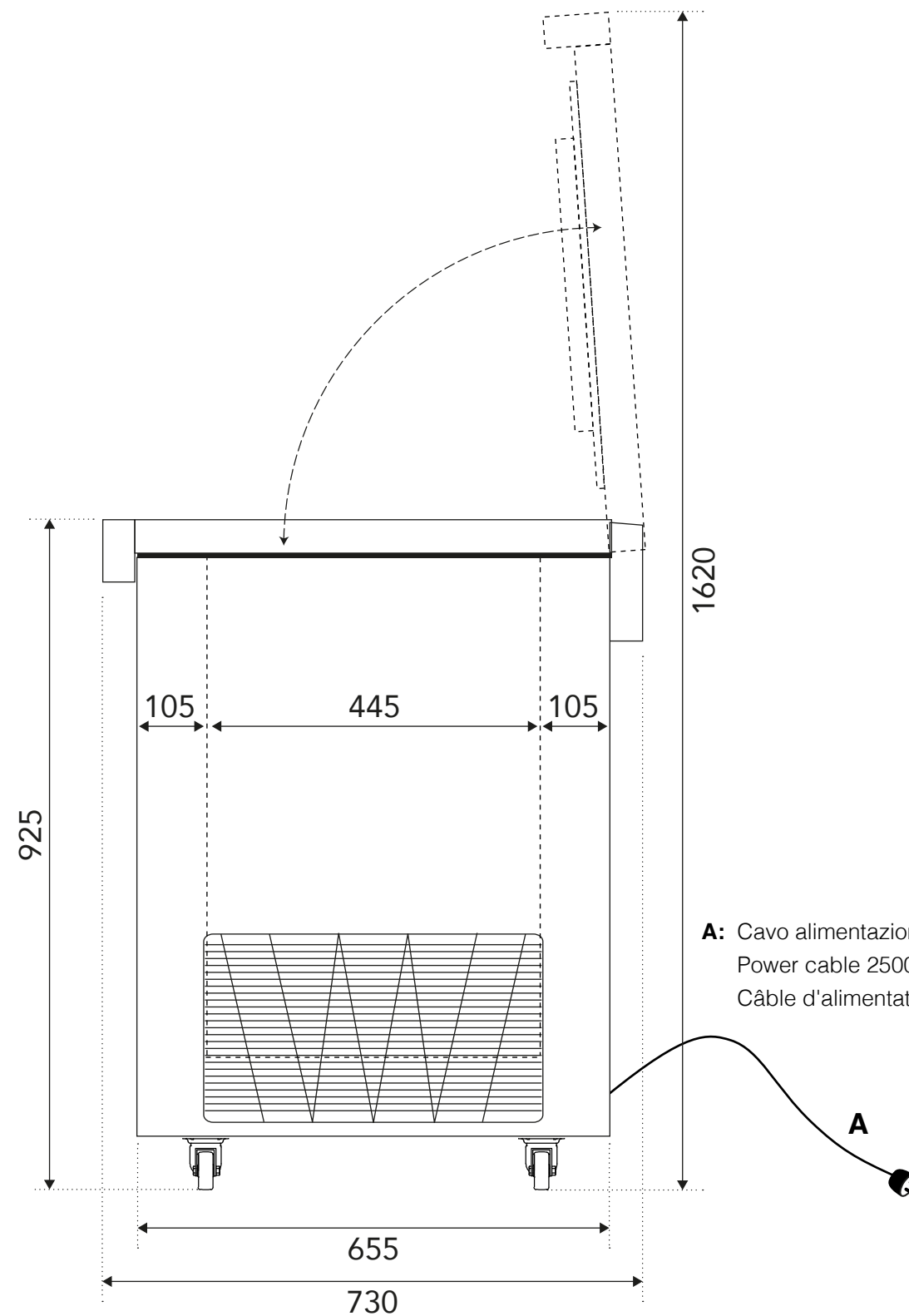
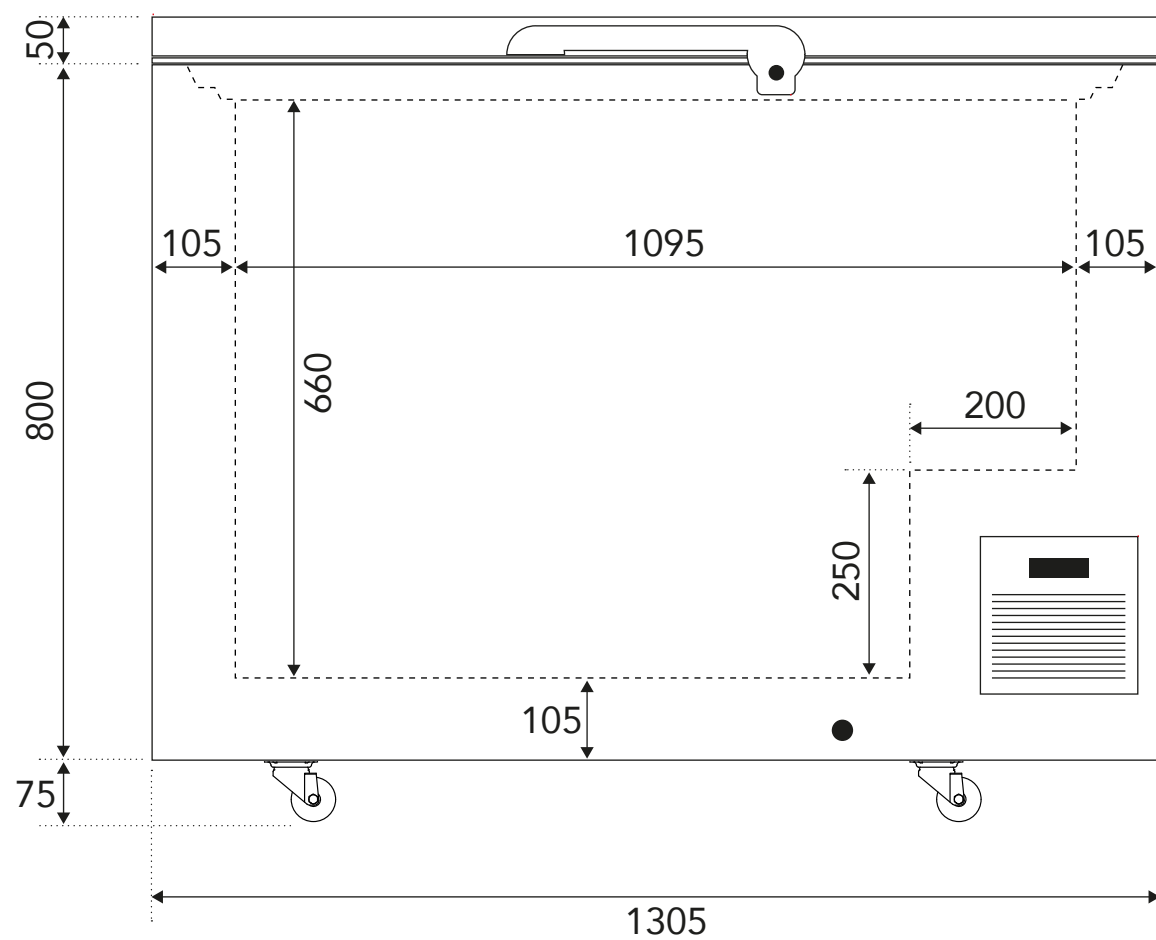
ACCESSOIRES

Fiche électrique de type I

Emballage en cage de bois

Documentation QI

Documentation QO



A: Cavo alimentazione Lunghezza 2500 mm
Power cable 2500 mm lenght
Câble d'alimentation Longueur 2500 mm

Evermed srl si riserva ai termini di legge la proprietà di questo disegno con divieto di riprodurlo/cederlo senza autorizzazione scritta.
Evermed srl reserves within the terms of law the property of this drawing with prohibition of reproduce/transfer it without written permission.
Evermed srl se réserve aux termes de la loi la propriété de ce dessin avec interdiction de le reproduire/le céder sans autorisation écrite.

Evermed srl si riserva il diritto di apportare ai propri prodotti quelle modifiche tecniche e stilistiche che riterrà necessarie o utili senza pregiudicarne le caratteristiche essenziali.
Evermed srl reserves the right to modify technical and stylistic features of its products without any prior notice, should such modifications be necessary or useful and not affecting any essential features of the product itself.
Evermed srl se réserve le droit d'apporter à ses produits les modifications techniques et stylistiques qu'elle jugera nécessaires ou utiles sans en affecter les caractéristiques essentielles.

COLD THAT CARES evermed		
MODELLO / MODEL / MODÈLE	CODICE / CODE / CODE	
LCSDF 320 MINI	BDD200	
NOTE / NOTES / NOTES		DATA / DATE / DATE
		11/2024
		SCALA / SCALE / ÉCHELLE



Manuel d'utilisation et d'entretien

CONGÉLATEURS COFFRES DE LABORATOIRE MINI

VERS. 0124



Index général

1 NORMES ET AVERTISSEMENTS GÉNÉRAUX	3	8 INSTRUCTIONS POUR L'UTILISATEUR.....	9
1.1 Tests et garantie.....	3	8.1 Contrôles.....	9
1.2 Introduction	3	8.2 Panneau de contrôle MINI	9
1.3 Description du produit.....	3	8.2.1 Description commandes et boutons du panneau de	
1.3.1 Caractéristiques standards.....	3	contrôle MINI.....	9
1.3.2 Fonctionnalités optionnelles sur demande	3	8.3 Indications relatives a l'utilisation du panneau de	
1.3.3 Conformité du produit	3	contrôle MINI.....	10
1.4 Préparations à la charge de l'utilisateur.....	4	8.3.1 Démarrage.....	10
1.5 Instructions pour demander des interventions.....	4	8.3.2 Mode d'arrêt.....	10
1.6 Instructions pour demander des pièces de rechange	4	8.3.3 Fonction verrouillage clavier	10
		8.3.4 Mise au point et réglage	10
2 APPLICATIONS ET UTILISATION PRÉVUE	4	8.4 Signalisation d'alarme.....	10
2.1 Applications et utilisation prévue.....	4	8.5 Indications relatives au degivrage	11
2.1.1 Utilisation prévue et autorisée	4	8.5.1 Dégivrage manuel.....	11
2.1.2 Utilisation inappropriée et non autorisée	4	8.5.2 Dégivrage du congélateur.....	11
2.2 Des conditions de fonctionnement.....	4	8.6 Indications relatives a l'usage de l'enregistreur	
2.3 Puissance fournie et absorbée	5	graphique de temperature (optionnel).....	11
2.4 Niveau de bruit.....	5	8.6.1 Description de l'enregistreur graphique de tempé-	
2.5 Matériaux et fluides utilisés.....	5	rature	11
		8.6.1.1 Mise en place du diagramme.....	11
3 MANUTENTION, INSTALLATION ET ÉLIMINATION	5	8.6.1.2 Mise en place du stylo	11
3.1 Transport et manutention.....	5	8.6.1.3 Mise en place de la pile	12
3.2 Opérations de positionnement.....	5		
3.3 Câblage électrique et raccordement.....	6		
3.4 Opérations de configuration.....	6		
3.5 Élimination	6		
3.5.1 Élimination du matériel d'emballage.....	6		
3.5.2 Mise au rebut de l'appareil.....	7		
4 OPÉRATION	7		
4.1 Sécurité et prévention des accidents.....	7		
4.2 Dispositifs de sécurité adoptés	7		
5 ENTRETIEN ORDINAIRE ET PROGRAMMÉ	7		
5.1 Règles générales de sécurité	7		
5.1.1 Interdiction d'enlever les protections et les disposi-			
tifs de sécurité.....	8		
5.1.2 Informations sur les opérations d'urgence en cas			
d'incendie	8		
5.2 Nettoyage de l'appareil	8		
5.2.1 Nettoyage de la carrosserie intérieure et extérieure	8		
5.2.2 Nettoyage du condenseur.....	8		
5.3 Verification périodiques à effectuer.....	8		
5.4 Précautions en cas de longue inactivité.....	8		
5.4.1 Redémarrer après une longue inactivité.....	8		
6 ENTRETIEN ET RÉPARATION EXTRAORDINAIRES ...	8		
7 DIAGNOSTIQUE.....	9		

1 NORMES ET AVERTISSEMENTS GÉNÉRAUX

1.1 TESTS ET GARANTIE

L'armoire réfrigérée est testé dans notre atelier en conformité avec la réglementation en vigueur et ensuite expédié prêt à l'emploi. La garantie est valable 12 mois à compter de la date de livraison de l'appareil, et couvre la réparation ou le remplacement de toutes pièces défectueuses, à l'exception des composants électriques et électroniques. Toute prolongation de la période de garantie dépassant 12 mois doit être convenue au préalable avec le fabricant.

Tout défaut ou différence constatés en rapport avec la commande du client doit être communiqué au fabricant dans un délai de cinq jours à compter de la réception de la marchandise ou ils ne seront pas couverts par la garantie. Le client aura seulement le droit de demander la réparation ou le remplacement de la marchandise, à l'exception absolue de tout droit au remboursement de tout dommage direct ou indirect de n'importe quelle nature. En tous les cas, le droit à la réparation ou au remplacement du matériel devra être exercé dans le délai maximum fixé par la garantie. La réparation ou le remplacement des pièces défectueuses sera effectué dans l'établissement du fabricant, auquel les pièces retournées devront être expédiées en port franc; ce même fabricant les restituera en port dû. En aucun cas les appareils ne seront remplacés sauf accord préalable avec le fabricant.

1.2 INTRODUCTION

Lisez attentivement le manuel et suivez les instructions contenues car elles fournissent des informations importantes concernant une utilisation et un entretien en toute sécurité. L'utilisateur est directement responsable des opérations effectuées sur l'appareil en négligeant les instructions données dans ce manuel.

Ce manuel a été rédigé dans le but de fournir toutes les instructions nécessaires à l'utilisation correcte de l'appareil, à sa maintenance en parfait état et vise la sécurité de l'utilisateur.

Il convient de définir les personnalités professionnelles suivantes afin d'identifier leurs tâches et responsabilités.

Installateur: technicien qualifié effectuant la mise en place et en service de l'armoire réfrigérée en suivant les instructions contenues dans ce manuel.

Utilisateur: celui qui, après avoir pris attentivement connaissance de ce manuel, utilise l'appareil pour les utilisations normales et autorisées; l'utilisateur a la responsabilité de

- conserver les produits à la juste température et pendant les délais permis

- connaître les normes régissant la conservation des produits et de respecter les éventuelles indications d'hygiène applicables

L'utilisateur a l'obligation de lire attentivement ce manuel et de s'en référer pour toute demande d'information. Une attention particulière doit être accordée au contenu du paragraphe 5.1 RÈGLES GÉNÉRALES DE SÉCURITÉ.

Technicien chargé de la maintenance ordinaire: technicien qualifié en mesure d'effectuer les interventions de maintenance ordinaire sur l'appareil en suivant les instructions contenues dans ce manuel (voir chapitre 5).

Technicien chargé de la maintenance extraordinaire: technicien qualifié, agréé par le fabricant, en mesure d'effectuer des interventions de maintenance extraordinaire sur l'appareil (voir chapitre 6).

Dans certaines parties de ce manuel, on trouvera le symbole  indiquant un avertissement important aux fins de la sécurité. Le fabricant décline toutes responsabilités pour les utilisations anormales et non raisonnablement prévues de l'appareil et pour toutes les opérations effectuées sur ce dernier sans qu'on ait tenu compte des indications du manuel. Ce manuel doit être conservé dans un endroit accessible et connu de tous les opérateurs (installateur, utilisateur, technicien de maintenance ordinaire, technicien de maintenance extraordinaire). Aucune partie de ce manuel ne peut être reproduite et/ou divulguée, quels qu'en soient le moyen et la forme.

1.3 DESCRIPTION DU PRODUIT

1.3.1 Caractéristiques standards

L'appareil est constitué d'une monocoque modulaire recouverte de différents matériaux et isolée avec de la mousse polyuréthane à haute densité montée sur des pieds réglables en hauteur pour nivellement ou sur roulettes (selon le modèle).

L'instrumentation est regroupée sur le panneau de contrôle qui ferme le compartiment moteur, ce dernier peut également loger le câblage électrique. Le condenseur, selon le modèle, peut être monté à l'arrière de la structure, moussé dans l'isolation ou une combinaison des deux.

L'intérieur de l'appareil, dans la partie en haut, est équipé avec un périmètre spécial sur lequel les paniers optionnels peuvent s'appuyer. Le couvercle est équipé avec charnières contrebalancées pour éviter fermetures inattendues et joint en caoutchouc. Toute formation de condensation et/ou de buée ne dépend pas directement de l'appareil lui-même mais peut être attribuée aux conditions environnementales dans lesquelles l'appareil est installé, par exemple une humidité et une température ambiante élevées et une mauvaise circulation de l'air.

Certaines séries de congélateurs sont équipées d'une vanne de compensation qui équilibre la pression interne du congélateur lui-même suite à une fermeture de porte, permettant une réouverture dans un court laps de temps (variable en fonction de divers facteurs).

Pendant la phase de conception et de construction, des mesures ont été adoptées pour obtenir un appareil conforme aux exigences de sécurité telles que des embouts profonds avec des liquides de condensation s'écoulant vers l'extérieur, l'absence de surfaces rugueuses, des protections fixes sur les composants mobiles ou dangereux.

1.3.2 Fonctionnalités optionnelles sur demande

Les appareils peuvent être équipés des accessoires optionnels suivants :

- Rouleaux pour déplacer l'appareil (pour les modèles BLCF, LCDF, LCSDF uniquement)
- Paniers en fil (pour les modèles BLCF, LCDF, LCSDF uniquement)
- Enregistreur graphique de température (pour les modèles LCDF, LCSDF uniquement)
- Numéroteur téléphonique GSM/GPRS (pour les modèles LCDF uniquement)
- Gants (pour les modèles ULCF uniquement)

1.3.3 Conformité du produit

L'appareil est conforme aux directives européennes en vigueur comme détaillé dans la déclaration de conformité CE qui peut être demandée auprès du fabricant mentionnant le numéro de série.

1.4 PRÉPARATIONS À LA CHARGE DE L'UTILISATEUR

Toutes les dispositions suivantes sont à la charge de l'utilisateur:

- branchement électrique de l'appareil
- préparation de l'emplacement d'installation
- fournir le matériel pour le nettoyage
- effectuer l'entretien ordinaire

Dans le cas de pannes ou de mauvais fonctionnement ne pas ouvrir le couvercle afin de maintenir la température uniforme à l'intérieur de l'unité. Si le problème persiste pendant plus d'une heure, déplacez le contenu dans un lieu approprié.

1.5 INSTRUCTIONS POUR DEMANDER DES INTERVENTIONS

Pour toute demande d'intervention, d'assistance technique et de pièces détachées, vous devez toujours vous référer au NUMÉRO DE SÉRIE figurant sur l'étiquette CE et en première page du manuel.

1.6 INSTRUCTIONS POUR DEMANDER DES PIÈCES DE RECHANGE

La demande de pièces de rechange doit être effectuée en consultant le manuel spécifique des pièces de rechange qui identifie la description correcte de la pièce à remplacer, le code de référence et le numéro de série qui identifie l'appareil. Le manuel est disponible, sur demande, chez le fabricant.

2 APPLICATIONS ET DONNÉES TECHNIQUES

2.1 APPLICATIONS ET UTILISATION PRÉVUE

Les produits doivent être rangés en respectant les limites de charge permises par les étagères, tiroirs ou paniers de rangement appropriés afin d'assurer une circulation d'air efficace à l'intérieur de l'appareil.

UTILISATION		
BLCF	-15°C / -25°C	Congélateurs pour laboratoire
LCDF	-20°C / -45°C	
LCSDf	-40°C / -60°C	
ULCF	-50°C / -86°C	

2.1.1 Utilisation prévue et autorisée

L'appareil a été conçu et construit pour le traitement de produits médicaux, comme la conservation et le stockage dans le domaine médical/scientifique.

L'appareil n'est pas adapté au stockage de sang ou de produits sanguins devant être réinjectés ou transfusés dans le corps humain, n'étant pas certifié selon MDD 93/42/EC ou MDR 2017/745/EC.

2.1.2 Utilisation inappropriée et non autorisée

L'appareil n'est pas conçu pour:

1) le traitement de produits qui nécessitent des contrôles continus, des altérations organoleptiques provoqués par variations de température ou aux interruptions de la chaîne du froid. A titre d'exemple, sont indiqués:

- les aliments en général
- du sang ou des produits sanguins devant être réinjectés ou transfusés dans le corps humain

2) utilisation dans des environnements à risque d'explosion

Nous déclarons que toute utilisation en dehors de celles autorisées est considérée comme une « utilisation inappropriée » et le fabricant décline donc toute responsabilité.

2.2 DES CONDITIONS DE FONCTIONNEMENT

L'appareil a été conçu et construit pour fonctionner dans les conditions environnementales suivantes:

SERIES	CLASSE CLIMATIQUE	HUMIDITÉ DE L'ENVIRONNEMENT
BLCF	ST	70%
LCDF	ST	
LCSDf	N	
ULCF	+16°C / +28°C	

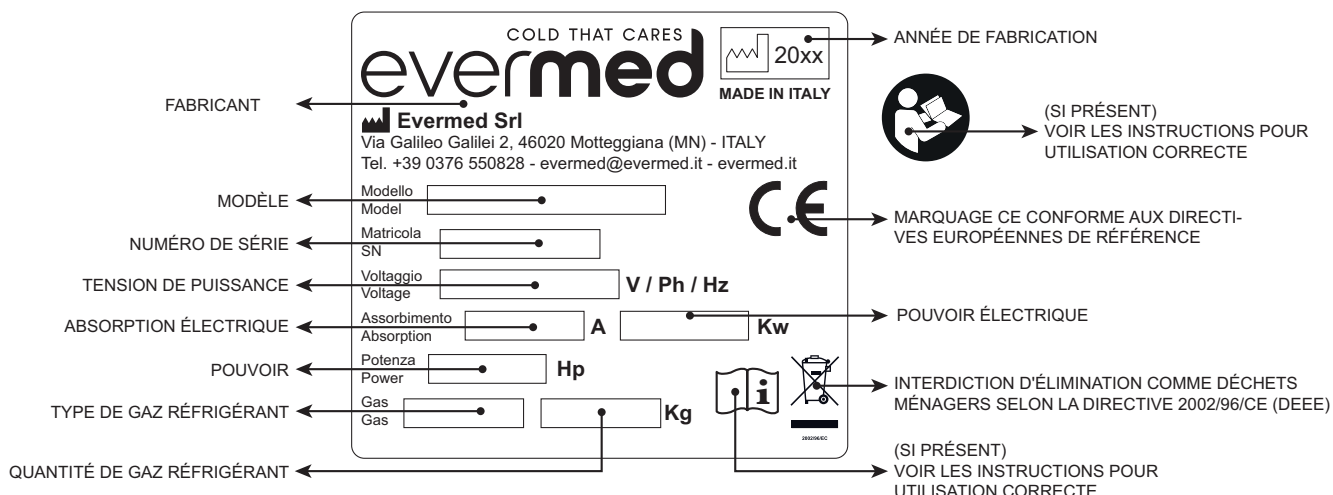
Classes climatiques :

- **Classe N** ou **tempérée** (température ambiante de +16°C à +32°C)
- **Classe ST** ou **subtropicale** (température ambiante de +16°C à +38°C)
- **Classe T** ou **tropicale** (température ambiante de +16°C à +43°C)

Dans des endroits présentant des caractéristiques différentes de celles attendues, il n'est pas possible de garantir les performances déclarées. La tension d'alimentation doit être de 230V +/- 10% 50Hz en standard ou celle indiquée sur l'étiquette CE (tout 60Hz et 115V en option sur demande)

2.3 PUISSANCE FOURNIE ET ABSORBÉE

Les données techniques relatives à la puissance fournie et absorbée sont indiquées sur les étiquettes d'identification de l'appareil.



Gardez à l'esprit la limite des caractéristiques opérationnelles, comme indiqué au par. 2.2.

2.4 NIVEAU DE BRUIT

Le seuil de bruit de l'appareil est inférieur à 60 dB(A). Le seuil de bruit de l'appareil est variable pour chaque modèle en fonction des conditions environnementales et d'usage. Les données de chaque appareil sont disponibles dans la fiche technique correspondante.

2.5 MATÉRIAUX ET FLUIDES UTILISÉS

Matériaux en contact ou potentiellement en contact avec les produits stockés sont conformes aux directives en matière.

L'appareil a été conçu et construit de sorte que les parties en contact avec les produits puissent être nettoyées avant chaque usage. Les fluides réfrigérants utilisés sont de dernière génération à faible impact environnemental, réfrigérants HC (hydrocarbures) classés A3, c'est-à-dire inflammables, conformes au règlement UE 517/2014 F-GAS.

Les appareils contenant des gaz réfrigérants inflammables sont identifiés par l'étiquette appropriée appliquée sur l'appareil (Fig. 5a). Pour plus d'informations relatives au modèle spécifique, consultez l'étiquette d'identification CE de celui-ci.

⚠ INSTRUCTIONS ET PRÉCAUTIONS DE SÉCURITÉ IMPORTANTES: Le gaz est présent dans l'appareil selon une quantité minimale prescrite par la réglementation sur les gaz inflammables, mais cela implique nécessairement de plus grandes précautions dans la gestion de l'appareil, notamment en cas d'interventions sur le système de réfrigération:

- Le circuit réfrigérant ne doit pas être endommagé pour éviter des fuites dans l'environnement car le contact avec le gaz lui-même comporte un risque d'incendie en présence d'un déclencheur adéquat tel qu'une flamme nue ou des étincelles provoquées par un équipement électrique. Si le remplacement de composants est nécessaire, demandez uniquement des composants d'origine approuvés pour l'utilisation spécifique.
- En cas d'intervention pour pannes ou mauvais fonctionnement, s'adresser exclusivement au personnel qualifié qui l'effectuera selon les règles de sécurité prévues pour ce type de gaz. Les équipements requis pour les interventions doivent suivre les mêmes exigences requises pour les composants du système, évitant ainsi les appareils électriques et les flammes en présence de gaz inflammables.
- Pour les opérations spécifiques de mise sous vide et de chargement, il faut utiliser des équipements adaptés au type de gaz, en évitant la présence de produits inflammables dans l'environnement et notamment le contact avec des flammes ou des étincelles.

3 MANUTENTION, INSTALLATION ET ÉLIMINATION

3.1 TRANSPORT ET MANUTENTION

⚠ Le transport et le déplacement de l'appareil doivent être effectués exclusivement en maintenant la position verticale, en respectant les instructions figurant sur l'emballage.

Cette précaution est nécessaire pour éviter que l'huile contenue dans le compresseur ne soit pas mise en circulation, ce qui entraînerait la rupture des valves et des serpentins et des problèmes de démarrage du moteur électrique. Le fabricant décline toute responsabilité pour les inconvénients dus à un transport effectué dans des conditions autres que celles précisées ci-dessus.

Les accessoires fournis avec l'appareil (paniers) sont emballés séparément et positionnés aussi bien à l'intérieur du meuble qu'à l'extérieur. L'appareil est fixé sur un socle en bois à l'aide d'attaches en plastique et conditionné dans un emballage en polyéthylène, carton, cage ou caisse.

Concernant l'élimination des emballages, il faut se référer au par. 3.5.1.

⚠ La manutention de l'appareil doit être effectuée à l'aide d'un chariot élévateur ou d'un transpalette équipé de fourches adaptées (longueur au moins égale aux 2/3 du meuble).

3.2 OPÉRATIONS DE POSITIONNEMENT

Positionnement incorrecte de l'appareil peut causer des dommages à l'appareil et générer des conditions dangereuses pour le personnel. L'installateur doit respecter les règles générales suivantes:

- enlevez le matériel d'emballage (polyéthylène-carton-caisse-cage)
- enlever le socle en bois: coupez les sangles de fixation situées sous l'appareil, soulevez l'appareil par l'arrière pour permettre aux pieds de sortir (ou aux roulettes/rouleaux en option) des butées de maintien en bois prévues à cet effet.

Faites glisser l'appareil par l'arrière en le gardant légèrement incliné vers l'arrière et retirez la base par l'avant.

Utilisez des gants de protection lors de la manipulation de l'emballage en bois et de la base en bois

La présence d'éclats pourrait causer des dommages à vos mains

- enlevez les accessoires insérés à l'intérieur de l'appareil
- positionnez l'appareil en gardant une distance minimale de 5 cm du mur
- si l'appareil est équipé avec pieds réglables (selon le modèle), positionner l'appareil et le mettre à niveau à l'aide d'un niveau à bulle et réglant les pieds
- l'environnement doit être suffisamment ventilé
- placez l'appareil à l'écart des sources de chaleur
- évitez l'exposition directe au soleil
- retirez le film PVC appliqué comme protection sur les surfaces externes de l'appareil (s'il est présent)

3.3 CÂBLAGE ÉLECTRIQUE ET RACCORDEMENT

L'installation électrique et le raccordement doivent être effectués par du personnel qualifié.

Pour des raisons de sécurité, il faut respecter les indications suivantes:

- vérifiez que le dimensionnement du système est adapté à la puissance absorbée par l'appareil et comprend un interrupteur différentiel
 - en cas d'incompatibilité entre la prise et la fiche de l'appareil, remplacez la prise par une autre de type adapté dans la mesure où elle est conforme à la réglementation
 - n'insérez pas des adaptateurs et/ou des réductions et/ou des multiprises (Fig. 4)
 - vérifiez la valeur de l'impédance du réseau; la valeur de l'impédance pour le raccordement au secteur ne doit pas dépasser 0,075 ohm
- Il est essentiel de raccorder correctement l'appareil à un système de mise à la terre efficace, effectué conformément aux dispositions légales en vigueur.

3.4 OPÉRATIONS DE CONFIGURATION

Pour éviter les erreurs et les accidents, il est important d'effectuer une série de contrôles avant de démarrer l'appareil afin d'identifier éventuels dommages subis lors des opérations de transport, de manutention et de raccordement.

Contrôles à effectuer

- vérifiez l'intégrité du câble d'alimentation (il ne doit pas avoir subi d'abrasions ou de coupures)
 - vérifiez la solidité des pieds (ou roulettes/roues), des charnières du couvercle
 - vérifiez l'intégrité des composants internes et externes (tuyaux, éléments radiants, ventilateurs, composants électriques, etc.) et leur fixation
 - vérifiez que les joints du couvercle n'ont pas subi de dommages (coupures ou abrasions) et ferment hermétiquement
- Les instructions que l'utilisateur doit suivre pour obtenir les meilleures conditions de fonctionnement de l'appareil sont également fournies.

Indications pour un fonctionnement optimal

- ne bloquez pas les bouches d'aération du compartiment moteur
- n'introuisez pas de produits chauds
- disposez les produits sur les paniers; ne les placez pas directement sur le fond, ni sur les parois ou les protections fixes
- fermez soigneusement le couvercle
- gardez toujours l'orifice d'évacuation de l'eau de dégivrage dégagé
- limitez, dans la mesure du possible, la fréquence des ouvertures du couvercle et leur durée; chaque ouverture provoque un changement de la température interne
- chargez progressivement les marchandises sur les étagères
- effectuez périodiquement la maintenance ordinaire (voir chapitre 5)
- en cas de défaut de courant ou de panne, évitez d'ouvrir le couvercle afin de maintenir une température uniforme à l'intérieur de l'armoire réfrigérée; si le problème persiste pour quelque heure veuillez déplacer le matériel dans un endroit approprié

Instructions pour la première mise en service

- après avoir branché la fiche de l'appareil à une prise électrique appropriée, procédez à son allumage en suivant les instructions spécifiques indiquées au paragraphe 8.2.1
- attendez que l'appareil atteigne la température réglée et se stabilise
- éteignez l'appareil
- commencez à disposer les produits sur les paniers progressivement, jusqu'à ce que le chargement soit terminé
- fermez soigneusement le couvercle
- redemarrez l'appareil en suivant les instructions spécifiques du paragraphe 8.2.1

3.5 ÉLIMINATION

3.5.1 Élimination du matériel d'emballage

Pour éliminer le matériel d'emballage, reportez-vous aux instructions figurantes sur l'étiquette apposée sur l'emballage extérieur (si disponible) et/ou suivez les instructions ci-dessous:

INFORMATIONS ENVIRONNEMENTALES SUR LES EMBALLAGES		
TYPE D'EMBALLAGE CODE PAR DÉCISION	CODE PAR DÉCISION 129/97/CE	COLLECTION
BOÎTE EN CARTON	PAP 20	PAPIER
SANGLE EN PLASTIQUE	PP 5	PLASTIQUE
FILM ÉTIRABLE	LDPE 4	PLASTIQUE

PROTECTION POLYSTYRÈNE	PS 6	PLASTIQUE
SCOTCH	PP 5	PLASTIQUE
SAC DE PROTECTION	LDPE 4	PLASTIQUE
BOULES À BULLES	LDPE 4	PLASTIQUE
SACS POUR ÉQUIPEMENT	LDPE 4	PLASTIQUE
PALETTE ET CAGE EN BOIS	FOR 50	BOIS

L'emballage du produit peut également contenir partiellement les types d'emballages énumérés ci-dessus. Différencier selon le type de matériel et les indications de l'autorité compétente.



3.5.2 Mise au rebut de l'appareil

La démolition et l'élimination doivent être effectuées dans le respect de la réglementation en vigueur dans votre pays. Le symbole à coté indique que ce produit ne doit pas être traité comme déchet ménager.

Afin d'éviter d'éventuelles conséquences négatives sur l'environnement et la santé humaine, veuillez vous assurer que ce produit est correctement éliminé et recyclé.

Pour plus d'informations concernant l'élimination et le recyclage de ce produit, contactez votre distributeur, le service après-vente ou le service de traitement des déchets.

2002/96/EC

4 OPÉRATION

4.1 SÉCURITÉ ET PRÉVENTION DES ACCIDENTS

L'appareil a été créé avec les précautions appropriées afin de garantir la sécurité et la santé de l'utilisateur.

Les mesures adoptées pour se prémunir contre les risques mécaniques sont énumérées ci-dessous:

- **stabilité:** l'appareil, même avec le couvercle ouvert, a été conçu et construit de manière à ce que dans les conditions de fonctionnement prévues, sa stabilité soit telle qu'il permette son utilisation sans risque de renversement, de chute ou de mouvement intempestif
- **surfaces, bords, coins:** les éléments accessibles de l'appareil sont exempts, dans les limites permises par leurs fonctions, d'angles vifs et d'arêtes vives, ainsi que de surfaces rugueuses pouvant provoquer des blessures
- **éléments mobiles:** ils ont été conçus, construits et aménagés pour éviter les risques. Certaines pièces sont équipées de protections fixes afin de prévenir les risques de contact pouvant provoquer des blessures.

Les mesures adoptées pour se prémunir contre les autres risques sont énumérées ci-dessous:

- **énergie électrique:** l'appareil a été conçu, construit et équipé de manière à prévenir les risques provoqués par l'électricité, conformément à la législation spécifique en vigueur
- **bruit:** l'appareil a été conçu et construit de telle manière que les risques provoqués par l'émission de bruit aérien soient réduits au minimum

4.2 DISPOSITIFS DE SÉCURITÉ ADOPTÉS

Il est absolument interdit:

- d'altérer ou de retirer la grille du cage moteur qui protège l'utilisateur du risque de coupures brûlures et blessures causées par parties en mouvement
- retirer les étiquettes CE identifiant l'appareil indiquant les caractéristiques techniques et les avertissements pour le raccordement à la terre
- retirer la plaque (présente sur certains modèles) appliquée à l'arrière de l'appareil qui avertit de couper l'alimentation avant d'intervenir dessus
- retirer l'autocollant appliqué sur le compresseur, indiquant la charge en gaz réfrigérants inflammables (Fig. 5a)
- retirer les autocollants appliqués à l'intérieur du compartiment moteur, indiquant la présence de tension (Fig. 5b), la présence et la puissance du fusible (Fig. 5c), la mise à la terre (Fig. 5d)
- retirer la plaque appliquée sur le câble d'alimentation, indiquant le type d'alimentation (Fig. 5e)(si présent)

Le fabricant décline toute responsabilité quant à la sécurité de l'appareil si cela devait se produire.

5 ENTRETIEN ORDINAIRE ET PROGRAMMÉ

Les informations contenues dans ce chapitre sont destinées aussi bien à l'utilisateur, ou en tout cas, au personnel non spécialisé, qu'au technicien de maintenance ordinaire.

5.1 RÈGLES GÉNÉRALES DE SÉCURITÉ

L'utilisateur, technicien de maintenance ordinaire et extraordinaire peut effectuer les opérations de maintenance ordinaire dans des conditions de sécurité absolue en respectant les instructions suivantes:

- ne pas toucher l'appareil avec les mains ou les pieds humides ou mouillés
- n'utiliser pas l'appareil à pieds nus
- ne pas insérer de tournevis ou quoi que ce soit d'autre entre les protections ou les pièces mobiles
- ne pas laisser l'appareil être utilisé par des mineurs ou des utilisateurs non professionnels
- ne pas tirer sur le cordon d'alimentation pour débrancher l'appareil de l'alimentation électrique
- avant d'effectuer toute opération de nettoyage ou d'entretien, débrancher l'appareil de l'alimentation électrique en éteignant l'interrupteur principal et en débranchant la fiche
- en cas de panne et/ou de mauvais fonctionnement de l'appareil, éteindre-le et éviter toute tentative de réparation ou intervention directe mais il est conseillé de s'adresser uniquement à du personnel qualifié

5.1.1 Interdiction d'enlever les protections et les dispositifs de sécurité

Il est absolument interdit d'enlever les protections de sécurité pour effectuer les opérations de maintenance ordinaire. Le fabricant décline toutes responsabilités pour les accidents provoqués par le non respect de l'obligation précitée.

5.1.2 Informations sur les opérations d'urgence en cas d'incendie

- débrancher l'appareil de la prise électrique ou couper l'alimentation générale
- ne pas utiliser de jets d'eau
- utiliser des extincteurs à poudre ou à mousse

5.2 NETTOYAGE DE L'APPAREIL

Compte tenu de l'usage prévu pour l'appareil, l'opération de nettoyage est nécessaire pour fins d'hygiène et de protection de la santé. Le nettoyage de l'appareil a déjà été effectué en usine. On suggère toutefois d'effectuer un lavage ultérieur des parties intérieures avant l'utilisation, après avoir vérifié que le cordon d'alimentation soit débranché.

5.2.1 Nettoyage de la carrosserie intérieure et extérieure

A cet effet, ils sont indiqués

- produits pour le nettoyage: eau, peroxyde d'hydrogène et détergents neutres non abrasifs. **NE PAS UTILISER DE SOLVANTS NI DE DILUANTS**
 - méthodes de nettoyage: laver les parties internes et externes avec un chiffon ou une éponge avec des produits adaptés
 - désinfection: éviter les substances pouvant altérer les caractéristiques organoleptiques des produits à conserver
 - rinçage: chiffon ou éponge imbibé d'eau tiède. **NE PAS UTILISER DE JETS D'EAU**
 - fréquence: hebdomadaire est recommandée. L'utilisateur peut établir différentes fréquences en fonction du type de produits stockés
- IMPORTANT:** Nettoyez fréquemment les joints du couvercle. Certains produits stockés peuvent dégager des vapeurs ou des substances qui attaquent le joint, le détériorant très rapidement. Pour le nettoyage, utilisez des produits spécifiques disponibles sur demande également auprès de notre réseau commercial.

5.2.2 Nettoyage du condenseur

L'efficacité de l'appareil est compromise par le colmatage du condenseur (si présent à l'arrière), il est donc nécessaire de le nettoyer tous les 6 mois. Avant d'effectuer cette opération, éteignez l'appareil.

En accédant au condenseur, à l'aide d'un jet d'air, d'un aspirateur ou d'une brosse sèche, éliminer la poussière et les peluches déposées sur les ailettes situées sur la partie avant du condenseur même. Lors de cette opération, utiliser les équipements de protection individuelle suivants: lunettes, masque de protection respiratoire, gants de protection.

5.3 VERIFICATION PÉRIODIQUES À EFFECTUER

On trouvera ci-après la liste des points ou des groupes de l'appareil nécessitant des vérifications périodiques (une fois par an):

- intégrité et efficacité des joints de porte
- intégrité des équipements internes en contact avec les produits stockés
- intégrité des charnières de fixation de la porte
- intégrité des câbles électriques et des équipements électriques

Il est conseillé d'effectuer les contrôles énumérés ci-dessus au moins une fois par an.

5.4 PRÉCAUTIONS EN CAS DE LONGUE INACTIVITÉ

Si l'appareil doit rester inutilisé pendant plus de 15 jours procéder comme suit:

- éteignez l'appareil et débranchez-le
- effectuez un nettoyage minutieux de la carrosserie intérieure et des équipements associés en contact avec les produits stockés
- effectuez un nettoyage soigneux des joints magnétiques et des points de contact associés
- laisser le couvercle entrouvertes pour éviter la stagnation de l'air et l'humidité résiduelle

5.4.1 Redémarrer après une longue inactivité

Le redémarrage après une longue période d'inactivité est un événement qui nécessite des contrôles et une maintenance de routine. Il est nécessaire d'effectuer un nettoyage soigneux comme décrit au par. 5.2. Vérifiez le bon fonctionnement des différentes fonctions. Il est conseillé de demander au revendeur un contrat d'assistance ou de maintenance périodique qui comprend:

- nettoyage du condenseur
- vérification du fonctionnement général
- sécurité électrique

6 ENTRETIEN ET RÉPARATION EXTRAORDINAIRES

Toutes les interventions de maintenance qui n'ont pas été décrites dans les chapitres précédents sont à considérer comme de la «Maintenance Extraordinaire».

L'entretien et les réparations extraordinaires sont des tâches réservées exclusivement au personnel spécialisé autorisé par le fabricant. Nous vous recommandons d'utiliser uniquement des pièces de rechange d'origine ou celles approuvées par le fabricant.

Nous déclinons toute responsabilité pour les interventions effectuées par l'utilisateur, par du personnel non autorisé ou pour l'utilisation de pièces de rechange non originales.

7 DIAGNOSTIQUE

Le tableau ci-dessous présente certains problèmes pouvant survenir avec l'appareil.

DESCRIPTION INCONVENIENT	CAUSE POSSIBLE	POSSIBLE REMEDE
l'appareil ne s'allume pas	appareil éteint	appuyez sur le bouton ON-OFF
	il n'y a pas de tension	vérifier la fiche, la prise, les fusibles de la prise électrique et ceux de l'appareil
	autre	contacter l'assistance technique
le groupe frigorifique ne démarre pas	la température réglée a été atteinte	régler une nouvelle température
	panneau de commande défectueux	contacter l'assistance technique
	panne de sonde	contacter l'assistance technique
	autre	contacter l'assistance technique
le groupe frigorifique fonctionne en continu mais n'atteint pas la température réglée	environnement trop chaud	aérer le local
	condenseur sale	nettoyer le condenseur
	fluide réfrigérant insuffisant	contacter l'assistance technique
	bloc ventilateur du condenseur	contacter l'assistance technique
	joint du couvercle endommagé	vérifier les scellés et/ou la disposition du matériel stocké
	parois intérieures complètement givrées	dégivrage manuel
	autre	contacter l'assistance technique
le groupe frigorifique ne s'arrête pas à la température réglée	panneau de commande défectueux	contacter l'assistance technique
	panne de sonde	contacter l'assistance technique
bloc de glace sur les parois intérieures	utilisation incorrecte	voir par. 3.4
	panneau de commande défectueux	contacter l'assistance technique
	panne de sonde	contacter l'assistance technique

8 INSTRUCTIONS POUR L'UTILISATEUR

Les informations contenues dans ce chapitre sont destinées à l'utilisateur ou aux personnes non spécialisées (voir paragraphe 1.2 du livret d'instruction et entretien)

Une fois installé, conformément aux instructions du chap. 3, l'appareil peut être considéré comme prêt à l'usage.

8.1 CONTRÔLES

L'appareil est équipé, selon les modèles, de différents types de contrôle:

- Panneau de contrôle MINI **Fig.1** (voir par. 8.2)
- Enregistreur graphique de température **Fig.40** (voir par. 8.6)

8.2 PANNEAU DE CONTRÔLE MINI Fig.1

8.2.1 Description commandes et boutons du panneau de contrôle MINI

Le panneau de contrôle permet d'avoir un affichage externe de la température de consigne grâce au thermostat numérique et ses icônes lumineuses donnent une signalisation des états de fonctionnement.



Fig.1

En plus, le thermostat numérique est doté de 6 boutons poussoirs avec fonctions spécifiques:

- **SET** qui permet de entrer dans le Setpoint, dans les menus de programmation ainsi que de confirmer les valeurs
- Touche pas habilitée sur cet appareil
- qui permet de augmenter les valeurs (température plus haute)
- qui permet de diminuer les valeurs (température plus basse)
- Allume et éteint l'appareil
- Touche pas habilitée sur cet appareil

En plus le régulateur de température incorpore un afficheur (5) qui fournit l'indication de la température et, au moyen de icones illuminées, l'indication de l'état des opérations suivantes :

-  illuminé lors que le compresseur est en travail, clignotant pour retard de démarrage
-  illuminé en présence d'alarme
- °C indique si le thermostat lit la température en centigrades ou en degrés Fahrenheit

La température intérieure est affichée/réglée au moyen des relatifs écran/boutons et automatiquement gardée par l'appareil dans la valeur programmée (avec une variation de $\pm 3^{\circ}\text{C}$).

8.3 INDICATIONS RELATIVES A L'UTILISATION DU PANNEAU DE CONTRÔLE MINI Fig. 1

8.3.1 Démarrage

Avant de démarrer l'appareil il faut vérifier que le branchement soit réalisé comme prévu dans les par. 3.3 et 3.4 du livret d'instruction et entretien. En plus, un nettoyage préliminaire est nécessaire selon les modalités décrites dans le par. 5.2.1 du « Livret d'instruction et entretien ».

Séquence de démarrage Fig.1

- brancher la fiche dans une prise électrique adapte
- appuyer la touche 

8.3.2 Mode d'arrêt

- appuyer la touche 
- débrancher la fiche de la prise électrique

Dans le cas où l'appareil ne doit pas être utilisé pour longtemps, il faut le nettoyer à l'intérieur et tenir le couvercle ouvert pour empêcher la formation d'odeurs.

8.3.3 Fonction verrouillage clavier

Avec la fonction du verrouillage clavier, on empêche toute variation de programmation du congélateur causée par pressions accidentelles de touches ou par le personnel pas autorisé. La fonction de verrouillage du clavier peut être activée pressant pendant 4 secondes les touches UP  et DOWN  simultanément. Après l'écran montrera l'indication « POF ». Pour déverrouiller le clavier il faut presser pendant 4 secondes les touches UP  et DOWN  simultanément, après l'écran indiquera « Pon ».

8.3.4 Mise au point et réglage

L'appareil est réglé, en usine, pour pouvoir fonctionner à la température suivante:

SÉRIE	PLAGE DE TEMPÉRATURE
BLCF	-15°C / -25°C
LCDF	-20°C / -45°C
LCSDf	-40°C / -60°C

La température peut être réglée par étapes de 0,1°C

Pour régler la température de consigne, il faut procéder comme suit:

- déverrouiller le clavier si bloqué (voir par. 8.3.3)
- appuyer la touche **SET** pendant 2 secondes, l'écran montre la température programmée actuelle
- pour augmenter la température de consigne tenir enfoncé la touche UP  jusque la valeur souhaitée est affichée. Une fois atteinte la température souhaitée, presser la touche **SET** ou attendre 15 secondes sans opérer sur le contrôleur pour permettre que la nouvelle valeur soit mémorisée automatiquement
- pour diminuer la température de consigne tenir enfoncé la touche DOWN  jusque la valeur souhaitée est affichée. Une fois atteinte la température souhaitée, presser la touche **SET** ou attendre 15 secondes sans opérer sur le contrôleur pour permettre que la nouvelle valeur soit mémorisée automatiquement

8.4 SIGNALISATION D'ALARME

A protection du matériel conservé dans le congélateur, l'appareil est doté d'une alarme acoustique et visuelle pour les variations de température. Les signalisations d'alarme sont affichées sur l'écran avec les codes suivantes:

COD. ALARME	DESCRIPTION
P1	Panne de la sonde.
HA	Alarme haute de température. La température a dépassé la valeur maximum programmée.
LA	Alarme basse de température. La température a dépassé la valeur minimum programmée.
CA	Alarme sérieuse externe.

La signalisation d'alarme de haute température pourrait s'activer dans les situations suivantes sans risque imminent pour le matériel stocké:

- A l'activation de l'appareil

- Après l'introduction de grosses quantités de matériel pas encore congelé
 - Si le couvercle reste ouvert pour une période prolongée
- Lorsque la condition d'anomalie se termine, la lumière d'alarme est automatiquement désactivée.
L'alarme acoustique, si activé, peut être désactivé en appuyant sur une touche quelconque .

8.5 INDICATIONS RELATIVES AU DEGIVRAGE

8.5.1 Dégivrage manuel

L'appareil doit être dégivré manuellement avec une fréquence qui dépend des conditions d'utilisation.

8.5.2 Dégivrage du congélateur

Une épaisse couche de gel ou de glace sur les parois internes diminue l'efficacité de l'appareil et la correcte maintenance de la température programmée.

Dans le cas où la couche de glace devienne de 1/2 cm environ, il faut procéder avec le dégivrage, en tout cas, nous conseillons de dégivrer l'appareil 1-2 fois par an.

Pour procéder avec le dégivrage, il faut étendre l'appareil en le débranchant de la prise électrique, déplacer le matériel conservé et les paniers, laisser le couvercle ouvert et essuyer l'eau de dégivrage éventuelle accumulé sur le fond de la cuve.

N'essayer jamais d'accélérer le dégivrage et éviter les opérations suivantes qui pourraient causer dommages à personnes, à l'appareil et au matériel conservé après le dégivrage:

- chauffer l'intérieur du congélateur avec appareils de chauffage électriques ou utiliser sprays pour le dégivrage puisque ils pourraient contenir solvants ou substances dangereuses pour le matériel à l'intérieur du congélateur.

- racler le gel ou le glace avec objets métalliques à coins pointus, brosses métalliques ou produits abrasifs puisque les parois de congélation, si endommagées, peuvent s'oxyder. Si les tubes sont percés, le gaz réfrigérant sort du circuit hermétique et le fonctionnement de l'appareil est sérieusement compromis.

Une fois que le dégivrage est complété, il faut nettoyer l'intérieur de l'appareil avec un chiffon et eau et l'essuyer attentivement. Après le nettoyage, il faut allumer l'appareil en le branchant au réseau électrique et une fois que la température souhaitée a été atteinte, charger l'appareil avec le matériel à conserver.

Nous conseillons d'insérer le nouveau matériel après avoir extrait les paniers du congélateur et les avoir rempli puisque, une ouverture prolongée du couvercle altère la température interne et provoque la formation de glace sur les parois de congélation en temps rapides.

8.6 INDICATIONS RELATIVES A L'USAGE DE L'ENREGISTREUR GRAPHIQUE DE TEMPERATURE (OPTIONNEL)

8.6.1 Description de l'enregistreur graphique de température Fig.40

L'appareil peut être doté (sur certain modèles si commandé) de l'enregistreur graphique sur papier à diagramme de la température interne à la chambre. L'enregistreur graphique est disponible en plages différentes d'enregistrement selon la série sur laquelle l'enregistreur même est mon:

- Plage: -50°C / +50°C
- Plage: -100°C / +50°C

La détection de la température de la chambre de stockage se passe parmi un capteur indépendant aux autres outils de contrôle de l'appareil et l'enregistrement se passe sur papier à diagramme avec une stylo à encre. L'enregistrement est garanti même pendant les défaut d'alimentation grâce à l'alimentation avec piles de 1,5V (type AA). Les diagrammes sont vérifiables, et au même temps protégés de toute altération du personnel non autorisé, grâce à une porte en matériel plastique transparent dotée de fermeture à clé ou un mécanisme de verrouillage.

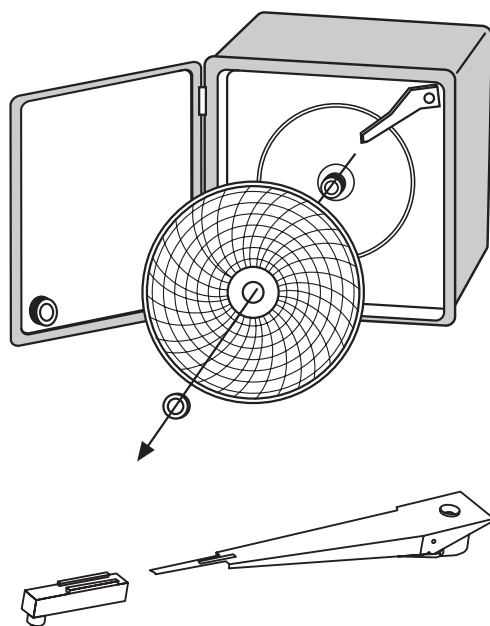
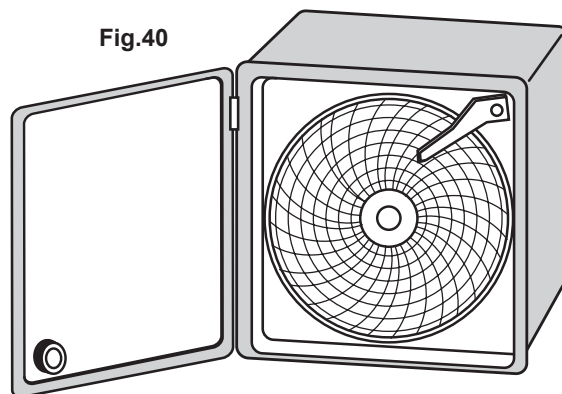
8.6.1.1 Mise en place du diagramme

- Ouvrir la porte de l'enregistreur
- Dévisser l'écrou moleté
- Soulever soigneusement le style
- Positionner le diagramme sur l'axe d'entraînement
- Engager le diagramme sous les pattes prévues pour son maintien
- Approcher doucement le style sur le diagramme
- Tourner le diagramme en positionnant le stylo sur le point exacte de départ de l'enregistrement, et évitant de tracer sur le papier. Pour vérifier la position correcte il faut se référer au jour et à l'heure imprimés sur le disque
- Revisser l'écrou, le moletage vers l'extérieur, jusqu'à la butée
- Fermer la porte de l'enregistreur

8.6.1.2 Mise en place du stylo

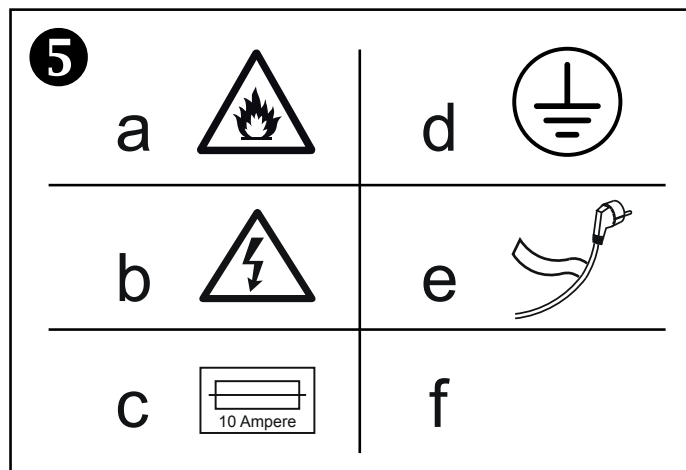
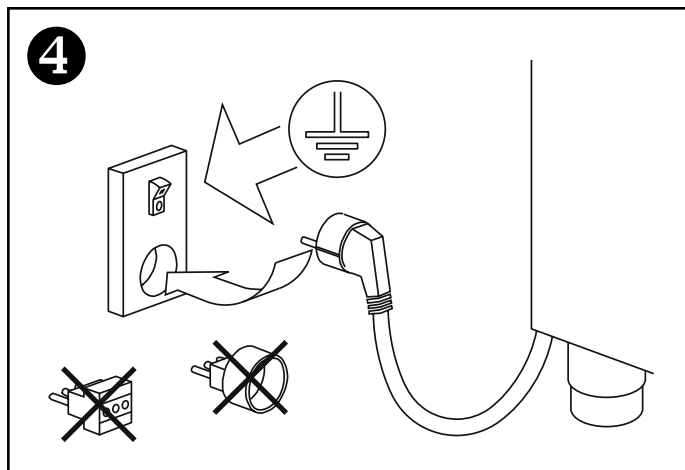
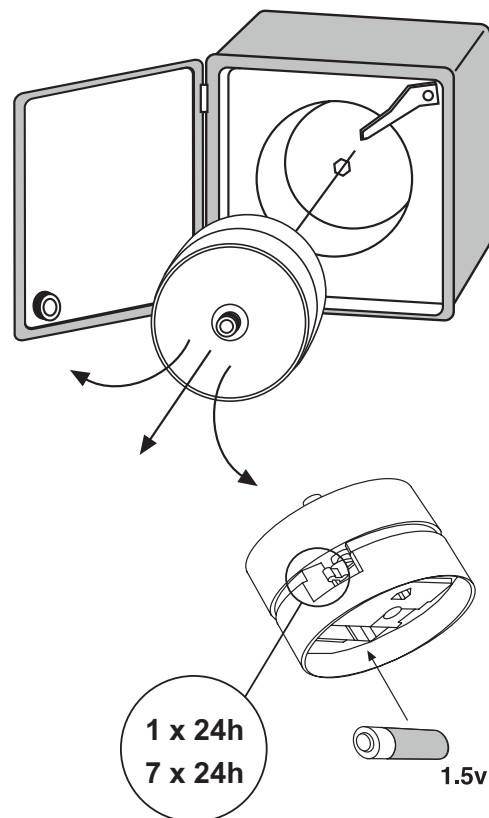
- Ouvrir la porte de l'enregistreur
- Soulever soigneusement le style
- Retirer soigneusement le stylo
- Engager l'extrémité du style dans la glissière du stylo jusqu'à la butée
- Enlever le capuchon en le tirant et en le tournant simultanément
- Replacer doucement le stylo sur le diagramme
- Fermer la porte de l'enregistreur

Fig.40



8.6.1.3 Mise en place de la pile

- Ouvrir la porte de l'enregistreur
- Dévisser l'écrou moleté puis enlever le diagramme
- Soulever le style afin de dégager le diagramme
- Tenir fermement le boîtier d'une main et, de l'autre, tirer l'axe du mouvement vers l'extérieur en la basculant alternativement de bas en haut pour le dégager de son embase
- Changer la pile située à l'arrière du mouvement
- Insérer le mécanisme dans son logement appuyant légèrement
- Positionner le diagramme sur l'axe d'entraînement
- Engager le diagramme sous les pattes prévues pour son maintien
- Approcher doucement le style sur le diagramme
- Tourner le diagramme en positionnant le stylo sur le point exact de départ de l'enregistrement, et évitant de tracer sur le papier. Pour vérifier la position correcte il faut se référer au jour et à l'heure imprimés sur le disque
- Revisser l'écrou, le moletage vers l'extérieur, jusqu'à la butée
- Fermer la porte de l'enregistreur



COLD THAT CARES
evermed

Evermed srl: Via Galileo Galilei, 2 - 46020 Motteggiana ITALY - Tel. +39 0376 550828
www.evermed.it - e-mail: evermed@evermed.it